



Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

104 rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

Tél. 06 16 87 76 24 - E-mail. jmelou@fadear.org

Site Internet <http://www.agriculturepaysanne.org/>

Formation « Transmission d'exploitation : réaliser un état des lieux des formes juridiques d'accès au foncier de l'exploitation à transmettre pour anticiper les possibilités de transmission du foncier »

Lundi 7 Octobre 2024 matin de 9h00 à 12h30 (soit 3h30) en visio

Dans le cadre du programme de formations FADEAR & Confédération paysanne, nous organisons un cycle de formations juridiques courtes en visio afin d'accompagner paysan.ne et salarié.e dans leurs responsabilités et missions, dans leur montée en compétences sur ces domaines, nécessitant une régulière mise à jour.

Formation : en distanciel via plateforme Zoom Durée de formation : 3,5 heures.

Organisme de Formation : FADEAR

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Public : Tout.e.s paysans.nes adhérent.e.s aux réseaux Confédération paysanne et FADEAR
Tout.e.s salarié.e.s des réseaux Confédération paysanne, FADEAR et autres réseaux partenaires.

Prérequis : AUCUN, formation d'initiation.

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Avec l'intervention de : **Delphine Gavend**, juriste, ancienne salariée à la Confédération paysanne nationale.

Animateur – Facilitateur : **Julien Melou**, animateur formation FADEAR depuis 13 ans.

Objectifs de la formation :

- Etre capable de se repérer dans les différents modes d'accès au foncier d'une exploitation agricole (modalités d'accès au foncier, les formes de propriétés, mise à disposition et apport du droit du bail)
- Etre capable de distinguer et de caractériser les différentes possibilités de transmission du foncier, suivant le type d'accès au foncier

Voici le **programme** proposé sur la demi-journée :

« Transmission d'exploitation : réaliser un état des lieux des formes juridiques d'accès au foncier de l'exploitation à transmettre pour anticiper les possibilités de transmission du foncier »

1) Accueil, Introduction – présentation de la session et des objectifs et ajustement collectif du contenu des modules pour répondre aux besoins à partir des stagiaires (attentes, vécu) (30mn)

2) Savoir réaliser un état des lieux des différents modes d'accès au foncier d'une exploitation agricole. Présentation : des modalités d'accès au foncier d'une exploitation (prêt, bail écrit, bail verbal, propriété...) / des différentes formes de propriété (propriétaire individuel, indivision, GFA, GAEC, EARL...) / de la différence entre mise à disposition et apport du droit au bail. (à partir de schémas et de questions/réponses) (1h15)

3) Présentation des différentes possibilités de transmission du foncier en fonction du type d'accès au foncier (document synthétique, questions/réponses) (1h15)

4) Échanges/réflexion *entre les participant.e.s* sur le lien entre leurs responsabilités, représentations et missions pouvant les amener à agir dans le domaine de la Transmission et conclusion de la journée, Bilan, Évaluation et Perspectives. (30mn)

- Clôture de la formation

Méthode et pédagogie : apports fondamentaux (supports projetés et papiers), questions/réponses, cas pratiques, travaux, analyse, échanges et débats.

Détails sur les modalités de la formation et de son organisation

Tarification de la formation

Cette formation ne bénéficie pas d'un financement du fonds de formation **VIVEA 2024** pour les non salarié_e_s agricoles, actifs_ves.



Prise en charge intégrale des frais pour les paysans.nes adhérent.e.s à la

Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant.e.s à la formation (indemnité de remplacement sur demande et frais pédagogiques en cas non éligibilité au fonds VIVEA) par la FADEAR.

Coût formation pour les salarié-e-s : 105 €/stagiaire (Cent cinq euros, soit 30 €/h) pour les 3,5 heures de formation pour les frais pédagogiques à l'ordre de la FADEAR, possibilité de prise en charge partielle de 50 % des frais pédagogiques, par le fonds OCAPIAT (Boost Compétences) dans la limite du dispositif national

*** Pour toutes autres situations si vous êtes intéressé.e.s par la formation, nous consulter avant la formation pour trouver une solution.**

On vous remettra tous les documents nécessaires pour les démarches auprès de votre fonds de formation pour que vous soyez remboursés partiellement.

Attestation de formation : une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

Durée : 0,5 jour (3,5 heures) **en distanciel**

Lundi 7 Octobre 2024 matin de 9h00 à 12h30 (soit 3h30)

Contact inscription :

Julien Melou,
Animateur FADEAR chargé de la formation
Tél : 06 16 87 76 24 - jmelou@fadear.org

Amélie Pelletier,
Animatrice chargée de l'accueil et de la formation
des salarié.e.s - Tel : 09 70 40 64 30
apelletier@confederationpaysanne.fr

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation – « Transmission d'exploitation : réaliser un état des lieux des formes juridiques d'accès au foncier de l'exploitation à transmettre pour anticiper les possibilités de transmission du foncier »
Lundi 7 Octobre 2024 matin de 9h à 12h30 soit 3h30 en visio

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....



En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.